

MUNICIPAL

BULLETIN D'INFORMATION PUBLIE PAR LA MUNICIPALITE DE SAINT-AUBERT
14, rue des Loisirs, Saint-Aubert (Québec) GOR 2R0 - Tél.:(418)598-3368 - Téléc.:(418)598-3369

16 novembre 2010

Volume 19 numéro 10

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT POUR L'EXERCICE 2010

Conformément aux dispositions du Code municipal, il me fait plaisir de vous entretenir sur les résultats financiers de l'exercice 2009 de la municipalité et de vous faire part des principales activités au cours de 2010.

RÉSULTATS FINANCIERS 2009 :

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2009, l'excédent des dépenses sur les revenus s'est élevé à 447 392 \$ et ce en partie en raison de la perception de la taxe d'accise sur l'essence prévue par ce programme, terminé également le 31 décembre 2009.

Au cours de l'exercice 2009, le conseil a réalisé des investissements de l'ordre de 352 533 \$ dans les différents départements suivants :

Administration	8 053 \$
Sécurité publique	10 417 \$
Transport	144 663 \$
Hygiène du milieu	144 702 \$
Aménagement et urbanisme	1 300 \$
Loisirs et culture	43 398 \$

Au 31 décembre 2009, la dette de la municipalité s'élevait à 2 041 096 \$.

Le rapport de vérification effectuée par Raymond Chabot Grant Thornton, fait mention que les états financiers au 31 décembre 2009 reflètent la situation financière de la municipalité à cette date et sont dressés conformément aux normes comptables actuellement en vigueur.

RÉSULTATS PRÉVISIONNELS 2010 :

Les opérations de l'année 2010 devraient illustrer un surplus sur les dépenses en raison de la non-réalisation de certaines dépenses. Toutefois, il sera affecté par la réalisation de dépenses non budgétées notamment dans le département de l'assainissement des eaux usées et des contrats d'honoraires professionnels dans certains dossiers.

RÉALISATION 2010 :

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DU PIEDMONT :

La population locale a assurément été informée via les médias régionaux de la réception du mérite «Innovation municipale 2010» décerné à la municipalité de Saint-Aubert lors du gala «Innovation 2010» du CLD de la MRC de l'Islet, afin de souligner la qualité des services offerts à la population et particulièrement pour le succès connu par le Développement domiciliaire du Piedmont. Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier publiquement toutes les personnes, élus et employés municipaux, qui ont collaboré de près ou de loin à ce projet et à cette reconnaissance.

Devant la popularité de ce projet débuté en 2001, la presque totalité des terrains des phases 1 et 2 du Développement du Piedmont sont actuellement vendus. Un seul terrain desservi est disponible. Une demande de certificat d'autorisation a été formulée par la municipalité auprès des autorités gouvernementales afin de pouvoir poursuivre l'aménagement de la prochaine phase mais l'atteinte de la

pleine capacité de traitement des ouvrages d'assainissement des eaux usées nous a empêché de recevoir les documents convoités. Une mise aux normes de ces ouvrages devra donc être envisagée au cours des prochains mois.

CHEMINS ET ROUTES :

La municipalité a procédé au cours des derniers mois à la poursuite de la réfection du 4^e rang est. Actuellement, la moitié des travaux de réfection de la structure de la route est réalisée.

Également, le réseau pluvial sur la rue Langlois est actuellement en voie de construction et il permettra de solutionner un problème d'écoulement des eaux sur cette rue et améliorera sa surface de roulement.

Enfin, outre différents travaux d'entretien sur l'ensemble du réseau routier municipal, un tronçon de 700 mètres du chemin du Tour-du-lac-Trois-Saumons a complètement été refait. Toutefois d'autres travaux de réparation devront être réalisés sur cette route au cours des prochaines années.

CONSTRUCTION DU LIT DE SÉCHAGE DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES ET D'ÉTANGS D'ÉPURATION :

La municipalité a procédé à un appel d'offres afin de construire le lit de séchage des boues de fosses septiques prévu depuis nombres d'années. Pour la même raison que pour celle énoncée dans le dossier du Développement domiciliaire du Piedmont, la municipalité n'a pu obtenir le certificat d'autorisation requis. Par conséquent, elle n'a pu accorder le contrat pour la construction de ce projet. Une nouvelle analyse du dossier sera effectuée par les autorités gouvernementales lorsque les ouvrages d'assainissement des eaux usées auront la capacité de recevoir les eaux provenant de ce lit de séchage.

AGRANDISSEMENT DU CENTRE MUNICIPAL :

Dans le but de centraliser les bureaux de l'administration municipale, nous sommes actuellement à procéder à l'agrandissement du centre municipal. Ce projet, réalisé à même le surplus accumulé de la municipalité, permettra l'aménagement de deux bureaux ainsi que la centralisation des archives municipales qui sont entreposées actuellement à différents endroits dont une partie à l'école Aubert-de-Gaspé.

LISTE DES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 \$:

FOURNISSEURS	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Globo Quip inc.	Acquisition d'une niveleuse	77 150,06 \$
Pavage et réparations Francoeur inc.	Réparation de pavage	40 910,15 \$
Construction BML inc.	Pose de pavage	74 650,00 \$
Groupe Ultima inc.	Assurances générales	36 925,00 \$
S.S.Q. Groupe financier	Assurances collectives	26 612,41 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS :

En vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous informons de la rémunération des membres du conseil pour l'exercice 2010 :

Maire :	Salaires :	7 963 \$
	Allocation de dépenses	3 982 \$
Conseiller :	Salaires :	2 655 \$
	Allocation de dépenses :	1 327 \$

PROJECTION 2011 :

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER :

Conscient de l'état de certaines routes et principalement la partie sud du chemin du Tour-du-lac-Trois-Saumons, le conseil a procédé au cours des dernières années à la réfection complète de quelques tronçons de ce chemin en procédant à la pulvérisation du pavage en place, à la compaction de la structure et à la pose de nouveau pavage. Cette façon de faire est plus onéreuse mais assure une plus grande longévité des travaux. Toutefois, nous sommes conscients que cette méthode de réfection, à raison de plus ou moins 1 kilomètre par année, ne pourra remplacer les réparations temporaires que nous devons effectuer sur ce tronçon de route. C'est ainsi que dès le printemps 2011, nous prévoyons effectuer des réparations importantes afin d'éliminer le plus possible les désagréments occasionnés par l'état de la chaussée de ce secteur.

Concernant la rue Principale est, nous devrions procéder à la canalisation d'une section du ruisseau Duval afin de permettre d'évacuer de façon sécuritaire l'eau en provenance du réseau pluvial de cette rue.

De plus, nous devrions poursuivre également les travaux de réfection déjà débutés sur différentes routes municipales.

PROJET DE RÉSIDENCE POUR PERSONNES RETRAITÉES :

Tel qu'annoncé au cours des derniers mois, la municipalité de Saint-Aubert s'est vue réserver par la Société d'habitation du Québec, 20 unités destinées aux personnes retraitées autonomes et semi-autonomes. De concert avec l'Office municipal d'habitation de Saint-Aubert, le conseil poursuit maintenant ses démarches afin d'obtenir officiellement la subvention attendue devant permettre la construction de cet immeuble, prévue au cours de l'été 2011.

PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SUR LA RUE PRINCIPALE OUEST :

Le conseil rencontrera au cours des prochaines semaines, les contribuables visés par le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale ouest. Diverses alternatives seront proposées en fonction des possibilités de subvention disponibles auprès des gouvernements.

NOUVELLE CASERNE INCENDIE :

La municipalité poursuivra au cours de la prochaine année les démarches visant à se doter d'une nouvelle caserne incendie fonctionnelle devant répondre aux exigences des normes actuelles en matière d'intervention et de sécurité du personnel.

MISE AUX NORMES DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES :

Tel que mentionné précédemment, les ouvrages d'assainissement des eaux usées ont atteint leur pleine capacité et ne permettent plus l'ajout d'aucun projet.

Que ce soit pour le projet de construction du lit de séchage, celui de la prochaine phase du Développement domiciliaire du Piedmont et même le prolongement du réseau sur la rue Principale ouest, la municipalité ne peut obtenir le certificat d'autorisation requis avant d'avoir augmenté la capacité de ses ouvrages d'assainissement des eaux et d'effectuer le traitement de ces eaux usées selon les nouvelles normes établies par le ministère de l'Environnement, du Développement Durable et des Parcs .

La municipalité procédera avant la fin de l'année 2010 à un appel d'offres permettant de retenir une firme d'ingénieurs conseils qui étudiera la situation et proposera au conseil diverses alternatives. Considérant que ces ouvrages retardent la réalisation de 3 projets importants, il s'agira pour la municipalité d'un dossier prioritaire pour l'exercice 2011.

AUTRES DOSSIERS IMPORTANTS :

Nous cheminerons au cours du prochain exercice divers dossiers qui sont déjà amorcés tels la modernisation des infrastructures des loisirs, la construction d'un belvédère et d'un circuit vélo dans le secteur du lac Trois-Saumons ainsi que la mise en place d'une politique familiale et des aînés.

Tous ces dossiers pourront progresser en fonction des disponibilités financières que nous pourrons dégager lors de la préparation des prévisions budgétaires de l'exercice 2011 en fonction des priorités de ceux-ci et des engagements déjà contractés antérieurement.

Soyez assurés que le conseil est sensibilisé aux coûts reliés à la fourniture des services municipaux ainsi qu'à la réalisation des projets énumérés précédemment.

Les choix qui seront effectués lors du prochain budget viseront à trouver un juste équilibre entre les services à la population, le développement de la municipalité, la préservation des infrastructures en place, l'endettement de la municipalité en fonction des projets envisagés et la capacité de payer des contribuables.

Nous vous remercions de votre confiance et vous assurons de notre intérêt à écouter toute suggestion constructive visant la qualité des services à la population et le mieux-être de notre collectivité.

Germain Robichaud
Maire

BIBLIOTHÈQUE CHARLES-É. HARPE ACTIVITÉ : L'HEURE DU CONTE

Dimanche le 12 décembre à 9h30, nous invitons les enfants de 2 à 5 ans, à participer à une rencontre à la bibliothèque Charles-É. Harpe ayant comme thème « Noël ».

Pour réservation, communiquez avant le 3 décembre 2010, avec Mme Chantal Fortin au 418-598-2424 ou Mme Fernande Fortin au 418-598-6206.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA INVESTIT DANS UN PROJET ENVIRONNEMENTAL COMMUNAUTAIRE RÉALISÉ À SAINT-AUBERT

Le ministre de l'Environnement, l'honorable Jim Prentice, a annoncé le 4 novembre 2010 l'octroi d'un financement de 18 000 \$, par l'intermédiaire du programme de financement communautaire ÉcoAction, pour revitaliser les berges du lac Trois-Saumons à Saint-Aubert.

« Dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité, le gouvernement s'est engagé à aborder les priorités environnementales des Canadiennes et des Canadiens, a déclaré le ministre Prentice. Nous sommes fiers d'appuyer les groupes communautaires à l'échelle du pays désireux de prendre des mesures concrètes par l'intermédiaire de projets environnementaux réalisés sur le terrain qui mèneront à un Canada plus durable. Leurs gestes, grands ou petits, aideront à protéger l'abondance et la diversité de la vie faisant partie de notre patrimoine naturel. »

Le Club des résidents du lac Trois-Saumons s'efforce depuis deux ans à réduire au minimum et à prévenir les cyanobactéries dans le lac. Le financement provenant d'Environnement Canada, par l'intermédiaire du programme ÉcoAction, contribuera à la plantation de près de 900 arbustes en bordure du lac pour diminuer l'érosion et capter le phosphore présent dans le lac, tout en faisant participer et en sensibilisant les riverains aux mesures à prendre pour conserver la qualité de l'eau au lac Trois-Saumons.

« Ce projet est très rassembleur pour les résidents, la municipalité de Saint-Aubert, les entreprises et les organisations communautaires de la région qui y participent activement. La grande participation de la communauté démontre une volonté réelle des résidents riverains du lac Trois-Saumons de préserver la qualité de l'eau du lac » a affirmé Marie Nadeau, présidente du Club des résidents du lac Trois-Saumons.

Le programme de financement communautaire ÉcoAction est une initiative du gouvernement du Canada qui vise à soutenir des projets axés sur le rétablissement, la protection ou l'amélioration du milieu naturel et à renforcer les capacités des collectivités et des personnes dans le but d'accroître la durabilité du Canada. Le projet annoncé le 4 novembre dernier permettra au Club des résidents du lac Trois-Saumons d'instaurer des mesures qui, à l'échelle de la collectivité, mèneront à une eau plus propre et à la protection de la nature.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme de financement communautaire ÉcoAction, consulter le site Web d'Environnement Canada, à <http://ec.gc.ca/ecoaction>.

COMPOSTEUR MODULAIRE

Les citoyens de la municipalité de Saint-Aubert sont invités à se procurer un composteur domestique à prix réduit. Les composteurs sont fabriqués en bois par Formaca inc., une entreprise adaptée de la région, procurant de l'emploi à des personnes vivant avec des limitations physiques ou intellectuelles.

Le prix des composteurs est de 50,00 \$. Toutefois, les 15 premiers acheteurs pourront bénéficier d'une subvention de 20,00 \$ provenant de la MRC de l'Islet.

Les composteurs sont disponibles au bureau de la municipalité au 14 rue des Loisirs. Nous vous invitons à nous contacter afin de prendre possession d'un composteur ou encore pour réserver le vôtre.

Vous pouvez obtenir une liste de conseils concernant le compostage en visitant le site www.mrcislet.com Recherchez la page *Matières résiduelles* sous l'onglet *services*. Merci.